

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

AMENDEMENT

N ° CD40

présenté par
Mme Brulebois, rapporteure

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 39, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.